



**FORMATION INTER-ENTREPRISES\***

1 jour

**Permis d'exploitation - Exploitant justifiant de 10 ans d'expérience**

**à partir de 600 € net de taxe par participant**

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Exploiter un établissement vendant de l'alcool à consommer sur place

**PUBLIC VISÉ**

Tout public

**PRÉ-REQUIS**

Sans niveau spécifique

**AIDES AU FINANCEMENT\*\***

Cap Emploi  
Entreprise  
Opérateurs de Compétences (OPCO)  
France Travail

\*\* *sous conditions*

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

100% Présentiel

**MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES**

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation  
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

**ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP**

Contactez-nous

\* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur  
**laho-formation.fr**

 **N° Vert 0 805 384 384**



# 89,31%

DE TAUX DE SATISFACTION  
LAHO FORMATION

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### 1. Le cadre législatif et réglementaire : Les sources de droit et les applications

- **Organisation administrative et judiciaire**
- **Responsabilité civile et pénale des personnes morales et physiques**
- **Les délits et les infractions, la mise en danger d'autrui.**
- **La codification des dispositions relatives aux débits de boissons dans le code de la santé publique**
- **La police administrative générale (Code des collectivités territoriales),**
- **La police administrative spéciale (Code de la santé publique)**

### 2. Les obligations d'exploitation

- **Les obligations liées à l'établissement : Les horaires d'ouverture et de fermeture, les obligations liées à l'exploitation d'une terrasse située sur la voie publique, l'étalage obligatoire des boissons sans alcool, les affichages obligatoires, l'information sur le prix, la vidéo-protection**
- **Les obligations en matière de prévention et de protection de la santé publique et aspects pratiques**
- **La prévention et la lutte contre le risque « alcool » : la répression de l'ivresse publique, l'interdiction des**
- **« open bars », la réglementation des « happy hours »**
- **La protection des mineurs contre le risque « alcool » : l'interdiction de vente et d'offre de boissons alcooliques aux mineurs et les sanctions encourues en cas de non-respect, l'accueil des mineurs de plus de seize ans dans le cadre de l'apprentissage,**
- **Conduite à tenir face à un mineur voulant se voir servir de l'alcool, vérification de la majorité du client**
- **La protection des femmes enceintes contre le risque « alcool »**
- **La présentation des conséquences physiques et psychologiques de la consommation d'alcool sur le corps humain**
- **Conduite à tenir face à un client en état d'imprégnation alcoolique**
- **La réglementation de l'interdiction de fumer et les sanctions encourues en cas de non-respect**
- **La réglementation relative aux stupéfiants**
- **Conduite à tenir face à un client sous l'emprise de stupéfiants**
- **Les obligations en matière de prévention et de protection de l'ordre public et aspects pratiques : la lutte contre le bruit, conduite à tenir en cas de tapage et autres troubles dans ou aux abords de**

## CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOTRE CENTRE DE :

SOISSONS

Session 1 : 03/12/2024

Retrouvez toutes les informations  
sur [laho-formation.fr](https://laho-formation.fr)Besoin d'être contacté-e pour plus d'informations ou pour un devis ?  
Appelez notre conseiller pour un premier entretien gratuit et sans engagement.

▶ N° Vert 0 805 384 384 formationcontinue@laho-formation.fr

